



Extraits des
procès-verbaux du
Conseil Municipal de Sérifontaine
au début de la seconde guerre mondiale



Le 3 septembre 1939, à 10 heures du matin le Conseil Municipal de Sérifontaine se réunit, à quelques heures de l'expiration de l'ultimatum franco-britannique au Reich. Boyer, Fournier, Auzanneau, Musnier et Canthelou sont excusés. On parle de l'inspection des viandes, de l'extension de la ligne électrique vers la ferme de Courcelles et de compteurs d'eau.

Le 26 novembre 1939 les mêmes sont absents, sauf Boyer qui siège. Mais Canthelou et Montailier sont mobilisés. *A l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal exprime à ses collègues et concitoyens mobilisés l'expression de sa profonde gratitude pour l'empressement avec lequel ils ont répondu pour défendre la Liberté et la Paix, ils [sic] les assurent en outre de son entière solidarité envers leurs familles pour que celles-ci n'aient pas trop à souffrir de leur absence.* On évoque ensuite la modification de l'horaire des trains, l'achat de 84 francs de laine pour la confection par les écoles de vêtements chauds aux mobilisés (une initiative de Madame Boulanger, directrice de l'école des filles).

Le conseil se réunit ensuite en mars 1940 pour affaires diverses, et pareillement le 5 mai : on accepte les 1000 F légués par le docteur Danet pour les vieillards assistés et on prélève 3000 F sur le budget du 14 juillet pour les mobilisés de ce qui n'est encore que la « drôle de guerre ».

Le Conseil Municipal se réunit de nouveau le 29 septembre 1940. Sont excusés Musnier, Fournier, Dumouchel et Montailier. Curieusement on parle de la prime à la natalité, non pour faire plaisir au Maréchal qui aimait tant la famille et les enfants mais parce que la part 40% versée par l'Etat est... supprimée. La part départementale étant maintenue, le Conseil Municipal maintient les 150 F fixes qu'il avait votés le 7 décembre 1929. On donne une concession perpétuelle gratuite à *chaque victime de la guerre actuelle, à titre de reconnaissance.* On vote une dépense de 600F *pour transformation d'un carburateur pour utiliser l'alcool sur une camionnette qui sera désignée par le maire, laquelle voiture servira au ravitaillement de la commune.* Est-ce lié au climat de guerre et à ses rumeurs et dénonciation ? Ou un simple clochemerle ? Quoi qu'il en soit *devant la persistance des bruits qui accusent un employé communal d'avoir gravement manqué à son devoir, le conseil décide que la commission municipale fasse une enquête et établisse un rapport sur les faits incriminés.* Sans grande surprise, on ne trouve aucune trace du résultat de ladite enquête.

Le 6 février 1941, Emile Valet devient maire de Sérifontaine en remplacement de Charles Renard, le maire du Front Populaire, décédé.

A la réunion suivante du Conseil Municipal le 23 février 1941. Emile Valet donne donc connaissance de l'arrêté préfectoral du 6 février par lequel il a été *délégué pour exercer les fonctions de Maire de la Commune, en remplacement de M. Renard* décédé subitement le 1^{er} février, et auquel le Conseil Municipal vote une concession perpétuelle. Puis on décide d'une taxe de visite des viandes, et d'un abaissement de la taxe communale sur l'électricité.

Le 21 juin 1942 on s'occupe de l'entretien d'un terrain de sport, et on vote le remplacement du pneu du vélo du garde champêtre. Le 26 juillet 1942 on délibère sur le problème de l'adduction d'eau à Champignolles.

Jacques Favier